

La lettre-infos de MAB N°35

Avril 2023



Marc-Antoine BREKIESZ

Adjoint au maire de Compiègne
Conseiller départemental suppléant
Président de la commission voirie & espaces verts
Président du Nouveau Centre Oise



Ville de
Compiègne



le nouveau centre
L'UDF d'aujourd'hui

Pragmatisme
&
Rationalité

EDITO - LA GESTION DE L'EAU, UN DES ENJEUX DE NOTRE SIECLE

L'eau devenant un bien de plus en plus rare avec les conditions climatiques actuelles et futures ; il est de notre devoir à toutes et tous, politiques mais aussi citoyens engagés ou non, de raisonner autrement !

Ainsi nous devons changer nos habitudes :

- Collecter davantage lorsque le ciel nous offre de la pluie
- Planter des essences florales et arboricoles moins consommatrices d'eau
- Moins « dépenser » cette ressource précieuse

Ensemble, nous pouvons économiser et mieux gérer, pour les générations futures !

N'oublions jamais la citation de Saint Exupéry :

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous empruntons celle de nos enfants ».

Le bilan chiffré du mois :



Ville de
Compiègne

VOIRIE ET AMENAGEMENT URBAIN

:

Pour ce mois, voici un bilan de mon action :

- **361** arrêtés étudiés (travaux, déménagements, échafaudages, évènements, etc...) et signés.
- **93** droits de voirie.
- **19** réunions ou visio-réunions.
- **9** rendez-vous riverains.



ECLAIRAGES



DES NOUVEAUX POINTS TRI

Des nouveaux points tri dans les espaces publics de l'ARC pour systématiser le geste de tri.

L'objectif est de déployer des solutions sur le territoire et d'assurer ainsi la continuité du geste de tri partout, en toutes circonstances, pour les citoyens-consommateurs, qu'ils soient dans la rue, les parcs, les jardins ou dans les établissements recevant du public.

LEDS POUR LES ÉCOLES

En 2023, que ce soit sur le budget municipal ou sur celui de l'agglomération, nous avons fait le choix d'accélérer les économies d'énergie, notamment en matière d'éclairage public.

Je m'en réjouis!

Merci à mes collègues élus et à notre président de l'agglomération Philippe MARINI pour cette orientation politique et ce fléchage budgétaire. Après l'ensemble des éclairages publics extérieurs, c'est désormais la partie bâtiments communaux que nous allons équiper pour réaliser des économies d'énergie.

Budget 2023 : Ville de Compiègne, Délégation Voirie & Aménagements urbains

Aménagement urbain
Réhabilitation éclairage public 800.000€ Amélioration du circuit d'éclairage et passage en led
Requalification de rue 500.000€ Boulevard Gambetta Etats-Unis, accompagnement de la création d'une piste cyclable
Accessibilité PMR (personne à mobilité réduite) 130.000€ Programme voirie et bâtiments
Espaces urbains (éclairage public et voiries)
Voirie 1.161.600€ : matériel et outillage divers, travaux de sécurité routière, fias d'éclairage, programme annuel de voirie dont finalisation de l'avenue de la Forêt et rue de la Mame
Aménagement extérieur 406.000€ : Plantations d'arbres et arbustes, matériels, mobiliers urbains, clôtures, conteneurs verre enterrés
Réfection des pistes cyclables 250.000€ Rénovation pistes cyclables, Plan vélos
Vidéosurveillance 242.600€ Extension de la vidéosurveillance au Mémorial de la Déportation
Rénovation éclairage public 206.000€ : Mise en lumière du Pont Louis XV, rénovation éclairage divers
Aménagement d'aires de jeux 156.000€ Poursuite du programme dans les quartiers

BUDGET 2023 VOIRIE

Pour 2023, nous poursuivrons le travail déjà initié notamment en matière de circulation douce et d'espaces partagés, de re-qualification de certaines rues, d'économies d'énergie en matière d'éclairage public.

Il faudra faire mieux avec moins. L'inflation rend l'équation encore plus complexe qu'auparavant mais nous nous efforcerons, en équipe, à tenir le budget et satisfaire l'intérêt collectif de notre commune.

LE SITE D'IMMERSION HISTORIQUE OUVRE SES PORTES

Le site d'immersion historique constitue un projet inédit dans la ville, celui de créer un espace attrayant nourri par l'histoire et les collections patrimoniales, sur un mode ludique. Grâce à des dispositifs multimédiasspécialement créés pour ce centre et à la pointe de l'innovation (réalité augmentée et jeu vidéo, modélisation, projection/mapping, etc.), mêlant immersion visuelle et sonore, les collections patrimoniales de Compiègne (fonds d'archives, des bibliothèques, arts graphiques du musée Antoine Vivenel...) dont certaines ne peuvent pas être exposées en permanence, sont rendues accessibles au visiteur par leur intégration dans les divers dispositifs.



VILLAGE CULTUREL 13 ET 14 MAI À BITRY

Durant deux jours, le Conseil départemental de l'Oise va transformer le village de Bitry, en partenariat avec la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise. Entre amis ou en famille, amoureux du spectacle vivant, venez à Bitry les 13 et 14 mai pour vivre l'expérience de ce nouvel évènement. Des rencontres avec les artistes, des spectacles étonnants, familiaux et même parfois participatifs ! Grâce à des partenariats avec le monde associatif et culturel, mais aussi grâce à la volonté des élus locaux, plusieurs moments forts sont programmés.



Oise.fr

Le référendum d'initiative partagée (RIP) "est une voie sans issue", juge le député Liot (Libertés, Indépendants, Outre-mer, Territoires) Charles de Courson, mercredi 3 mai sur franceinfo, alors que le Conseil constitutionnel doit rendre sa décision sur une deuxième demande de référendum faite par la gauche. "J'ai toujours été très sceptique" sur cette procédure qui a été faite pour "que ça ne fonctionne pas", a expliqué le député. Les Sages ont validé l'essentiel de la réforme des retraites, dont le report de l'âge légal à 64 ans, et rejeté une première demande de RIP, le 14 avril dernier.

Le Nouveau Centre**Le moment du mois :****LE MOMENT DU MOIS DE AVRIL**

Le 21 avril, nous avons eu l'honneur de baptiser avec nos partenaires Verver Export et Socodip, deux mélanges de bulbes printaniers créés pour la Ville de Compiègne et aux couleurs de cette dernière : jaune et bleu.

Le 1er mélange s'appelle "Ville de Compiègne", il s'agit d'un mélange horticole, planté sur le giratoire de Mercières et sur l'avenue Pierre et Marie Curie.

Le second mélange est un mélange naturalisable, il s'appelle "Bonheur de Compiègne". Il a été planté à proximité de la forêt, au carrefour de l'Abbaye.

Ces deux mélanges sont aussi actuellement visibles dans le Parc de Bayser.

La plantation mécanisée de ces mélanges a eu lieu à l'automne dernier.

L'ensemble des Compiègnais et des visiteurs pourront en profiter chaque année au printemps. C'est un fleurissement durable, qui s'étale sur plusieurs semaines et qui participe à la biodiversité.

Un immense merci à nos services et à nos partenaires qui ont travaillé sur ce concept, assez unique en son genre, et qui se veut résolument tourné vers un fleurissement plus raisonné et plus raisonnable.

**SAVE THE DATE !**



FOIRE AUX VINS ET AUX FROMAGES :

34ème édition de cette fête où sont attendus plus de 20 000 personnes !
27/05/2023



FÊTE JEANNE D'ARC :

Initiée il y a plus de 50 ans, cette fête perdue et nous plonge le temps d'un week-end, au Moyen-Âge.
20-21/05/2023



CONSEIL

D'AGGLOMÉRATION :

3ème conseil d'agglomération de l'année.
25/05/2023

Marc-Antoine BREKIESZ
Maire-Adjoint en charge de la voirie et de l'aménagement urbain
Hôtel de ville
60200 COMPIEGNE
marc-antoine.brekiesz@mairie-compiegne.fr
03.44.40.73.12



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit à la lettre-infos de MAB.
Si vous ne souhaitez plus recevoir ce mail, cliquez ci-dessous.

[Se désinscrire](#)

